

POUR REpondre A L'URGENCE SOCIALE



Depuis plus de 2 mois les Gilets Jaunes manifestent parce qu'ils n'en peuvent plus. Ils en ont assez des salaires de misère, ils en ont assez des politiques d'austérité et de destruction des services publics.

C'est une situation inédite, issue d'années de surdité et de mépris à l'égard des organisations syndicales, mais un cap a été franchi dans cette dernière période.

Le gouvernement a été contraint de fléchir en réponse aux gilets jaunes mais ceci ne peut constituer une réponse suffisante aux urgences sociales.

Les dividendes versés aux actionnaires des grandes entreprises françaises en 2018, fruits des richesses créées par les travailleurs, se montent à 57 milliards d'euros, et sont en hausse de 12,8 %.

Lequel d'entre nous a été augmenté de 12,8 % l'an dernier ?

Pour tenter d'instrumentaliser la colère, le Président organise son "grand débat" tout en annonçant la poursuite de ses contre-réformes, en particulier la destruction des régimes de retraites pour, comme l'a déclaré le porte-parole du gouvernement, aller "**plus loin, plus fort, plus radicalement**" dans la transformation du pays.

C'est pourquoi FO ne sera pas au "grand débat" car le rôle d'une organisation syndicale libre et indépendante n'est pas de participer à la cogestion d'un projet de destruction de nos systèmes collectifs de protection sociale mais bien de porter les revendications des travailleurs :

- ✓ **Augmentation du SMIC à 1450 € net et augmentation générale des salaires, pensions et retraites, minima sociaux, tant dans le privé que dans le public et la généralisation de la prime transport**
- ✓ **Maintien de l'ensemble des régimes de retraites existants et refus de tout système universel par points**
- ✓ **Défense de l'assurance chômage et des droits des chômeurs, de la protection sociale collective et du salaire différé**
- ✓ **Préservation du service public, de sa présence territoriale et du statut des agents**
- ✓ **Défense des libertés démocratiques et syndicales, du droit de grève et de manifester ; sans répression, intimidation ou fichage**
- ✓ **Abrogation de la loi travail et des ordonnances travail**

Le passé nous a montré que les journées d'action isolées ne sont pas à la hauteur de l'enjeu. Le mépris et la volonté des gouvernements successifs de passer outre les mobilisations des travailleurs pourtant souvent massives, doit nous amener à monter le ton.

Une action interprofessionnelle durable doit nécessairement se discuter au travers d'assemblées générales, sur tous les lieux de travail et dans tous les secteurs professionnels, pour bloquer l'économie par la mobilisation générale

Périgueux, le 31 Janvier 2019

L'HEURE EST À L'ACTION !

Allons plus loin, plus fort, plus radicalement pour la satisfaction de nos revendications !